

Compte-rendu de réunion du CONSEIL MUNICIPAL de G L U N du 17 décembre à 20h30

Présents : VIOUGEAS Jean-Louis, Maire.

PEYTEL Jean-Jacques, VINCENT Jean-Noël, adjoints.

ARGAUD Laurent, DESCHAMPS Alain, FROMENTOUX Isabelle, GONNET Marissa, HEYDEL-GRILLÈRE Laurence, PREZEL Daniel, SYLVESTRE Vincent Conseillers Municipaux.

Absents excusés : LUYTON Jacques pouvoir à VIOUGEAS Jean-Louis

COSTEROUSSÉ Julien pouvoir à VINCENT Jean-Noël

BOURDIN Ghislaine pouvoir à FROMENTOUX Isabelle

Absent : BERLANDI Jacques, DODIN Boris

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques

Convocation le 10 décembre 2018

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1. Adhésion pour la période 2019-2020 au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme géré par ARCHE Agglo Communauté d'Agglomération.

Le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention afin d'adhérer pour la période 2019-2020 au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme géré par ARCHE Agglo Communauté d'Agglomération pour les montants suivants :

- ✓ Permis de construire 200 €
- ✓ Permis de modificatif (modification mineure du projet initial) 80 €
- ✓ Transfert de permis de construire 40 €
- ✓ Permis de démolir 160 €
- ✓ Permis d'aménager 240 €
- ✓ Déclarations Préalables 140 €
- ✓ Certificats d'urbanisme **article L.410-1a** du Code de l'Urbanisme 20 €
- ✓ Certificats d'urbanisme **article L.410-1b** du Code de l'Urbanisme 80 €

2. Déclaration d'intention d'aliéner des biens, parcelle section B n°1877, soumise au droit de préemption urbain.

Le Conseil Municipal, n'ayant pas de projet à mettre en œuvre sur les parcelles désignées, **décide à l'unanimité** de ne pas utiliser son droit de préemption urbain.

3. Création d'emploi d'adjoint administratif territorial à temps non complet – 12 heures hebdomadaire.

Le Conseil à l'unanimité décide de :

- De créer à compter du 1^{er} janvier 2019 un poste d'adjoint administratif territorial, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 12 heures,
- De supprimer à l'issue de ce recrutement le poste actuellement vacant d'adjoint administratif territorial, temps non complet de 17h30.

4. Protection sociale complémentaire : Mandat au Centre de Gestion de l'Ardèche pour la procédure de passation d'une convention de participation au titre du risque Prévoyance- Garantie maintien de salaire.

Le Conseil à l'unanimité **donne** mandat au CDG07 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la conclusion d'une convention de participation en assurance complémentaire prévoyance, étant entendu que l'adhésion de l'employeur reste libre à l'issue de la consultation menée par le CDG07.

5. Brigades Vertes – réservation 2019.

Le Conseil à l'unanimité :

- **APPROUVE** le recours aux services des brigades vertes au titre de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 pour une durée de 2 semaines.
- **PREND ACTE** du coût de la semaine d'intervention, fixé à 2 392 € pour des travaux de débroussaillage et 2 830 € pour des travaux de maçonnerie,

6. Gratification stagiaire

Le Conseil à l'unanimité **décide** du versement d'une gratification pour la stagiaire ayant effectué un stage de trois semaines au sein des services de la commune.

Questions diverses

- Bulletin municipal en cours d'élaboration.
- Plan Local d'Urbanisme enquête publique terminée. Finalisation du document pour approbation lors d'une prochaine séance du conseil municipal.
- Manifestations prévues en 2019, passant sur la commune :
Trail Mauves – Crussol. Tour de la route des vins 21 avril 2019
Semi-marathon Hermitage St Joseph 20 octobre 2019
- Recensement 2019 – du 17/01 au 16/02 2019

Fin de la séance à 21h20